



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

CONFÉRENCES NATIONALES ÉQUITÉ DE L'AFPC 2023

« Ensemble pour l'équité : militons pour un avenir meilleur! »

Le 13 mars 2023

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : **le vendredi 14 avril 2023**
(Pour les personnes déléguées et observatrices): **à 17 h (HAE)**

LES DEMANDES D'INSCRIPTION REÇUES APRÈS LA DATE LIMITE NE
SERONT PAS ACCEPTÉES

**DATE LIMITE POUR SOUMETTRE
LES RÉOLUTIONS :** **le 14 avril 2023**
à 17 h (HAE)

DATES DE LA CONFÉRENCE : **Du 19 au 23 octobre 2023**

LIEU DE LA CONFÉRENCE : **Le Fairmont Le Reine Elizabeth**
900 Blvd. René Lévesque Ouest
Montréal, Québec H3B 4A5

Le dossier d'inscription comprend :

- Introduction / lettre d'invitation
- Demande officielle de résolutions
- Instructions sur la mise en candidature et les formulaires

C'est avec plaisir que nous partageons le présent dossier d'inscription aux **CONFÉRENCES NATIONALES ÉQUITÉ DE L'AFPC 2023**, qui se tiendront du **19 au 23 octobre 2023** à l'hôtel Fairmont Le Reine Elizabeth sous le thème « Ensemble pour l'équité : militons pour un avenir meilleur! »

Les personnes déléguées auront la chance de participer à une ou plusieurs des quatre conférences sur l'équité : la conférence des membres Autochtones, la conférence nationale des membres des groupes Raciaux Visibles, la conférence nationale Fierté et la conférence nationale Accès. Ces conférences composent les conférences nationales sur l'équité. Les personnes présentes pourront également explorer en lieu sûr les enjeux communs en matière de droits de la personne et l'intersectionnalité.

Cette conférence s'adresse aux membres en règle de l'AFPC qui s'identifient dans une ou plusieurs des 4 groupe d'équité. Les personnes déléguées peuvent participer aux ateliers, débats sur les résolutions et les élections des conférences des groupes auxquelles elles ont déclaré appartenir.

Nous vous invitons à informer les membres de votre section locale. L'accès aux babillards n'étant pas toujours facile, il faut employer plusieurs moyens de communication.

Vous pouvez vous procurer, sur demande, le dossier d'inscription en média substitut, en communiquant avec l'AFPC au (613) 560-5457 ou par courriel à conferences@psac-afpc.com.

Nous avons pris les dispositions voulues pour la traduction simultanée en français et en anglais. Si nécessaire, et en fonction de la préférence linguistique indiquée sur le formulaire d'inscription nous offrirons l'interprétation en Inuktitut. L'interprétation en langage gestuel, médias substituts et autres besoins de mesures d'adaptation liées à un handicap sera assurée en fonction des besoins identifiés sur le formulaire d'inscription.

OBJECTIFS DES CONFÉRENCES ET LES ATELIERS

L'objectif principal des ateliers est d'analyser les enjeux propres aux groupes d'équité et d'en discuter. Par la suite, les participants élaboreront un programme syndical et diverses stratégies sur les enjeux abordés. On invitera les personnes déléguées à mettre en commun leurs connaissances et à parler de leurs expériences.

Les ateliers des groupes d'équité ont été créés en fonction de leurs enjeux respectifs. Pour participer à l'atelier d'un groupe d'équité, une personne déléguée doit déclarer son appartenance à ce groupe d'équité.

Conférence nationale Accès

OBJECTIFS

- Promouvoir le fait de prendre soin de soi et le bien-être mental parmi les personnes ayant un handicap.
- Encourager les membres ayant un handicap à participer davantage aux activités de leur syndicat.
- Sensibiliser les gens aux lois concernant les handicaps et aux exigences connexes.
- Mieux comprendre l'intersectionnalité et la nécessité de l'inclusivité.

ATELIERS

1. Prendre soin de nous-mêmes en tant que militantes et militants

- Comprendre l'importance de prendre soin de soi et de sa communauté.
- Reconnaître les signes de fatigue, de surcharge psychologique et de surmenage.
- Trouver les meilleurs moyens de prévenir les troubles de la santé mentale et donner la priorité au bien-être mental.

2. Militer pour nos droits : lois concernant les handicaps et exigences connexes

- Mieux comprendre la *Loi canadienne sur l'accessibilité* et son application dans nos milieux de travail.
- Reconnaître l'importance de la déclaration volontaire en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* pour le recrutement, l'embauche, la promotion, l'avancement professionnel et le maintien en poste.
- Explorer le mécanisme officiel prévu en vertu des droits de la personne, au besoin

3. Passer le flambeau – recruter des militantes et militants des droits des personnes ayant un handicap

- Trouver les obstacles à la déclaration volontaire au sein du syndicat.
- Donner aux membres ayant un handicap les moyens de s'impliquer et de défendre leurs droits.
- Comprendre pourquoi ces membres doivent s'impliquer au sein du syndicat

Conférence nationale des Peuples autochtones

OBJECTIFS

- Améliorer la visibilité et la compréhension de la mission, des fonctions et des responsabilités du Cercle national des Peuples Autochtones de l'APFC, en donnant notamment un aperçu des campagnes et des occasions de devenir des alliés.
- Comprendre les répercussions de la colonisation sur la santé mentale des Autochtones et apprendre à reconnaître les problèmes qui les affectent en milieu de travail.
- Explorer et comprendre notre rôle pour préserver la Terre mère et nos responsabilités collectives.

ATELIERS

4. Mobilisation des membres autochtones qui tient compte des traumatismes

- Découvrir les répercussions de la colonisation sur les Autochtones du Canada.
- Examiner les statistiques sociales et les déterminants de la santé qui illustrent les facteurs de risque accrus pour les Autochtones.
- Discuter de la manifestation de ces statistiques sociales et de ces déterminants de la santé
 - dans nos foyers,
 - dans nos collectivités,
 - dans nos milieux de travail.
- Élaborer des stratégies visant à définir des mesures pour prendre soin de soi et de sa communauté, en milieu de travail et chez soi.

5. Décolonisation de la politique climatique

- Examiner les lacunes de la politique climatique canadienne.
- Soutenir les politiques climatiques autochtones qui proposent et encouragent des solutions menées par les Autochtones.
- Contribuer à ce travail en tant que membres de l'AFPC.

6. Décolonisation et autochtonisation des conventions collectives

- Donner un aperçu du processus de négociation collective.
- Faire participer les membres Autochtones au processus de négociation.
- Outiller les membres Autochtones pour réussir au sein de l'équipe de négociation.
- Étudier les dispositions des conventions collectives qui protègent les membres Autochtones.
- Élaborer des revendications en intégrant les principes d'équité et de décolonisation.

Conférence nationale des membres des groupes Raciaux Visibles

OBJECTIFS

- Sensibilier et élaborer des stratégies sur des enjeux qui touchent les membres racialisés
- Équiper les membres avec des outils et des ressources pour lutter contre le racisme
- Travailler à construire un mouvement syndical antiraciste

ATELIERS

7. Racisme, santé mentale et prendre soin de soi

- Explorer l'impact du racisme, de la discrimination raciale, des microagressions et du harcèlement sur la santé mentale des personnes racialisées
- Discuter comment les membres des groupes Raciaux Visibles ont été affectés différemment par le COVID et comment cela a eu un impact sur leur bien-être
- Partager des outils et les moyens de prendre soin de soi

8. Combattre le racisme au sein de l'AFPC et des milieux de travail

- Explorer les recours disponibles pour dénoncer un incident discriminatoire au travail
- Explorer les outils et les ressources disponibles à utiliser lorsque vous êtes confrontés à la discrimination dans votre lieu de travail et votre syndicat
- Réfléchir à la manière de prévenir le racisme sur votre lieu de travail et dans votre syndicat.

9. Portrait du racisme en 2023

- La montée des mouvements d'extrême-droite et ses conséquences
- Souligner l'impact de COVID-19 sur les membres racialisés l'impact sur les membres racialisés
- Explorer les défis existants en milieu de travail (recrutement, promotion, représentation, rétention) et fournir des outils pour y faire face

Conférence nationale Fierté

OBJECTIFS

- Comprendre l'histoire des personnes 2SLGBTQIA+, examiner nos luttes actuelles et planifier notre avenir.
- Fournir les outils et les ressources aux membres 2SLGBTQIA+ pour qu'ils s'impliquent dans le syndicat et le militantisme communautaire.
- Encourager les membres à transmettre leurs connaissances et à partager les ressources pour développer la résilience, et leur donner les moyens pour le faire.
- Bâtir des communautés 2SLGBTQIA+ plus fortes et promouvoir la collaboration avec les alliés et la solidarité avec les autres groupes d'équité.

ATELIERS

10. Retour sur le passé pour aller vers l'avenir – histoire des personnes 2SLGBTQIA+

- Explorer l'histoire de la lutte actuelle pour les droits des personnes 2SLGBTQIA+.
- Discuter des leçons de l'histoire sur la création d'un avenir équitable et intersectionnel.
- Définir des méthodes et des stratégies pour prendre des mesures collectives contre la discrimination et la violence.

11. Le leadership 2SLGBTQIA+ : on l'a l'affaire!

- Accompagner les membres 2SLGBTQIA+ dans le développement de leur leadership à l'AFPC et dans la société.
- Comprendre l'importance du leadership queer.
- Comprendre les diverses formes de leadership 2SLGBTQIA+.
- Fournir des outils et des stratégies pour créer des plans de leadership individualisés.

12. Dépasser la binarité : genre et inclusion

- Donner de l'information et faire de la sensibilisation sur la diversité des genres.
- Faire le tour de la question des pronoms et de l'identité des genres.
- Discuter des façons d'appuyer les personnes de genres divers, bispirituelles, trans et non binaires.
- Fournir les outils et les ressources pour utiliser les bons pronoms et le langage inclusif.

PERSONNES PARTICIPANTES

PERSONNES DÉLÉGUÉES

Choix des personnes déléguées

Nous communiquerons par courriel avec les personnes choisies comme déléguées à la fin du mois de juin 2023.

La sélection se fonde sur deux critères : l'implication active dans la lutte pour les droits de la personne et la représentativité (Région, Élément, langue, sexe, jeune membre et représentation des autres groupes d'équité).

Ce sont les Éléments et les Régions qui choisissent les personnes déléguées. Elles ont droit de parole et droit de vote.

Financement des frais des personnes déléguées

Voici les frais auxquelles les personnes déléguées ont droit :

- les frais de déplacement, y compris le transport terrestre;
- les frais d'hébergement à l'hôtel Le Fairmont Le Reine Elizabeth;
- la perte de salaire;
- les frais de repas;
- les faux frais;
- la garde familiale conformément à la politique de garde familiale;
- les frais associés aux besoins en matière d'accessibilité (avec approbation au préalable).

PERSONNES OBSERVATRICES

Les membres en règle de l'AFPC peuvent assister aux conférences à titre de personnes observatrices.

Veillez noter que le nombre de personnes observatrices sera limité en fonction des places disponibles. Ces personnes pourront assister aux ateliers des groupes d'équité si elles ont déclaré leur appartenance aux groupes d'équité auxquels les ateliers sont destinés, et ce, seulement si le nombre de places le permet et pas nécessairement selon leurs préférences. **Soulignons que les observatrices et observateurs n'ont pas droit de parole ni de vote pendant les débats sur les résolutions et ne peuvent pas voter lors des élections.**

Les personnes observatrices doivent toutefois acquitter tous les frais associés à leur participation, notamment :

- la perte de salaire et les frais de repas;
- les frais d'hébergement et de déplacement;
- les faux frais;
- **les frais d'inscription à la conférence (200 \$);**
- autres frais associés à la garde familiale.

A la fin du mois de juin, nous communiquerons avec les personnes membres qui ont indiqué sur leur formulaire d'inscription qu'elles souhaitaient participer

comme personne observatrice si elles n'étaient pas choisies à titre de personne déléguée.

COMMENT VOUS INSCRIRE

Veillez cliquer sur le lien suivant pour remplir le formulaire d'inscription :

<https://syndicatafpc.ca/2023-équité-inscription>

- Important : Après avoir rempli le formulaire en ligne, vous recevrez un numéro confirmant votre inscription. Ce n'est pas une confirmation que vous ferez partie de la délégation à la conférence. **Nous communiquerons avec vous à la fin du mois de juin, dès que le processus de sélection sera terminé.**

LES FORMULAIRES D'INSCRIPTION REÇUS APRÈS LA DATE LIMITE NE SERONT PAS ACCEPTÉS.

Pour obtenir des renseignements ou de l'aide :

- composez le 613-560-5457. Laissez un message et on vous répondra dans un délai de 24 heure ouvrable; ou
- vous pouvez également envoyer un courriel à conferences@psac-afpc.com.

Les conférences Équité de l'AFPC 2023 offrent à nos membres une occasion extraordinaire de maintenir et de renforcer le militantisme au sein de notre syndicat pour améliorer les droits et les conditions de travail de tous les membres de l'AFPC.

En toute solidarité,



Sharon DeSousa
Vice-présidente exécutive nationale
et Co-responsable des Conférences nationales Équité de l'AFPC 2023



Eddy Bourque
Président national, SEIC
et Co-responsable des Conférences nationales Équité de l'AFPC 2023

c. c. : Conseil national d'administration
Dirigeantes et dirigeants nationaux des Éléments
Bureaux régionaux
Conseils régionaux
Comité national des droits de la personne (CNDP)
Cercle national des peuples autochtones (CNPA)
Comités régionaux
Équipe de gestion de l'AFPC